



<http://www.sudeduc05.org/>

Bulletin hebdomadaire SUD Educ05 semaine 22-2018

1-Agenda :

Mercredi 30 mai La Roche de Rame Concert de soutien aux 3 de Briançon

Jeudi 31 mai Gap 8h30 Tribunal Rassemblement en soutien aux 3 de Briançon

2-Animation Péda : « Achète mon bouquin, il est génial ! »

Voici comment aurait pu s'intituler l'animation pédagogique « obligatoire » de mercredi dernier qui s'est déroulée à Savines. Avant d'accéder aux sièges de l'amphithéâtre, avec vue sur le lac...il faudra déjà passer par la zone commerciale ; 3 tables décorées de grands drapeaux à l'effigie de RETZ et surtout de nombreux manuels à acheter ! Et c'est parti pour 3 heures de conférence rondement menées par Mme X, auteure d'un livre publié aux éditions RETZ (en partenariat avec Canopé quand même) sur l'enseignement des langues à l'école élémentaire. Mme X (bénévole et philanthrope) est là pour nous « donner des billes » comme elle dit, sans oublier de nous rappeler (toutes les 5 minutes) que tout ça est « clé en main » dans son bouquin. Elle pense même à nous donner les pages dans lesquelles retrouver les exercices qu'elle nous présente.

Et le plus vicieux dans tout ça...c'est que la conférence était plutôt moins nulle que d'habitude ! L'éducation nationale se débarrasse de la formation et RETZ empoche du pognon, tout le monde est content ! SAUF NOUS, parce qu'il y en a marre d'être pris pour des C.....

3-CAPD/CTSD/CDEN... Des instances paritaires déconsidérées par la hiérarchie :

Lors de la dernière CAPD à Gap, tous les temps partiels et d'autres questions propres à être discutées dans cette instance n'ont pas été traités. À l'inverse, pendant cette CAPD a été annoncée la création d'une ULIS sur l'école de Beaugard. Une telle création relève d'un CTSD mais pour l'IA on ne va pas convoquer un CTSD pour cela. Et le CDEN ? Ben, il sera informé... quand l'IA pensera à convoquer celui-ci. L'IA qui sévit dans le 05 a déjà tenté d'être à la pointe de la nouveauté l'an passé avec la fusion IA04-05 et finalement se retrouver désavouer par sa propre hiérarchie (Ouf!!!). Là, cherche-t-il une nouvelle fois à être à la pointe de la macronie ? À lire ce court extrait d'un article du « Café pédagogique » qui évoque le démantèlement des instances paritaires, cela semble bien être le cas. Ce qui est certain c'est que le mélange des genres et la confusion des rôles de chaque instance permet à l'administration de faire passer les décisions qu'elle prend sans consultation et de limiter le temps de parole des représentants du personnel.

Le petit extrait d'un article tiré du café pédagogique dont le lien est [ici](http://www.cafepedagogique.net/LEXPRESSO/Pages/2018/05/25052018Article636628618859567626.aspx#.WwgkKx8BqvE.twitter) :

<http://www.cafepedagogique.net/LEXPRESSO/Pages/2018/05/25052018Article636628618859567626.aspx#.WwgkKx8BqvE.twitter>

Statut : Le gouvernement veut mettre fin au paritarisme

Dans un nouveau document proposé aux syndicats le 25 mai, le ministre de l'action et des comptes publics envisage la suppression des instances paritaires des fonctionnaires, notamment ceux de l'Etat. Ce sont ces instances qui sont légalement consultées sur l'avancement et les mutations par exemple. Leur suppression permettrait, selon le ministre, d'alléger la gestion des personnels, de permettre une gestion locale et de récompenser le mérite individuel. Trois jours après une grève et une manifestation qui n'avaient pas fait le plein, le gouvernement envisage de supprimer les fondements mêmes du statut des fonctionnaires. Ceux ci sont maintenant au pied du mur.

4-Blanquer, apprenti sorcier aux lycées et Vidal l'arnaque pour la fac

En pièce jointe, le tract de SUD Education sur les transformations néfastes de l'apprenti sorcier Blanquer dans les différents types de lycée. Les futur.e.s bachelier.e.s de cette année sont en train de passer à la moulinette de la fumeuse machine « Parcours SUP » de la Ministre Vidal. Une démotivation à passer le BAC, s'est déjà fait sentir chez certain.e.s de celles et ceux qui jugent l'utilité d'obtenir ce diplôme ouvrant les portes des universités bien faible... Que penser d'autre quand il apparaît que les portes de la fac sont déjà fermées en étant le 1011ème sur la liste d'attente sur 2896 avec 600 places ouvertes ?



SUD éducation lance un formulaire pour alimenter le contre-bilan :

A partir du mardi 22 mai, les lycéen.ne.s reçoivent les réponses à leurs vœux sur Parcoursup. Ne dépendons pas de la communication du ministère pour évaluer l'ampleur du nombre de recalé.e.s de Parcoursup. Dès l'arrivée des premiers résultats le 22 mai à 18h, et tout au long de la période de réponses, recensons le nombre de lycéen.ne.s n'ayant reçu aucune réponse positive (OUI ou OUI SI), c'est-à-dire n'ayant reçu que des NON ou des EN ATTENTE.

SUD éducation invite tous les personnels de lycée et les lycéen.ne.s à mutualiser les informations dont ils disposent via le formulaire très simple en lien [ici](http://www.sudeducation.org/Dressons-le-bilan-de-terrain-de.html) ou <http://www.sudeducation.org/Dressons-le-bilan-de-terrain-de.html>

5-Soirée de soutien 3 de Briançon

Avant de parler du soutien aux 3 de Briançon, nous ne pouvons passer sous silence les 3 personnes migrantes que l'on a retrouvées récemment autour de Briançon. À ces trois personnes, il faut rajouter la liste sordide de ce que vivent ces personnes en transit, l'inhumanité, les souffrances physiques et morales, les amputations, les accouchements dans des conditions extrêmes... Alors oui, cette marche du 22 avril était bien une marche de solidarité pour apporter un peu d'humanité, de solidarité, de fraternité sur ce territoire où il y a une ligne de partage dite frontière et où des fachos avaient élu domicile pour fermer un de ces cols.

PROGRAMME de ce mercredi 30 mai à La-Roche-de-Rame :

- 16h Assemblée de vallée
- 18h Conférences
- 20h Repas
- 21h CONCERT avec Les Têtes de Linettes et HK



Theo, Bastien et Eléonora sont poursuivis pour « aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire national et en bande organisée » suite à une marche solidaire entre l'Italie et la France le 22 avril encourent une peine allant jusqu'à 10 ans de prison et 750.000 euros d'amende avec une interdiction de pénétrer sur le territoire français.

Ces trois jeunes, un belgo-suisse, un suisse et une italienne après 10 jours de détention provisoire ont été remis en liberté le jeudi 3 mai sous un contrôle judiciaire strict. Lien pour la caisse de solidarité :

<https://www.leetchi.com/c/soutien-3-de-briancon>

Un concert de soutien est prévu le 30 mai à à partir de 19h à la Roche de Rame.

**DÉLIN-
QUANTS
SOLID-
AIRES**

**NOUS SOUTENONS
LES 3 DE BRIANCON
OUI A L'ASILE,
NON A LA LOI COLLOMB**

**Nous serons tous une « bande organisée »
autour des militant.e.s de la Solidarité**

**Jeudi 31 mai
Rassemblement dès 8H30
Gap devant le tribunal**

6-Leur procès est ce jeudi 31 mai à Gap.

Rassemblement 8h30 devant le tribunal à Gap.

Préavis de grève déposé par SUD Education05 pour ce jeudi 31 mai.

Tout-e-s nombreux.euses, la solidarité n'est pas un délit.

Vous êtes en sortie scolaire... et ne pourrez pas être présent.e.

Deux actions en soutien :

-Envoyer une photo de vous avec écrit « "Je suis un délinquant solidaire en bande organisée" »

à sudeduc05@gmail.com ou solidaires-05@orange.fr, nous nous chargeons de l'imprimer et de l'exposer lors du rassemblement,

- Caisse de solidarité pour les frais de justice : <https://www.leetchi.com/c/soutien-3-de-briancon>

7- OUI ! C'est OUI À 66 % droit à l'avortement en Irlande

Le 25 mai, les Irlandais.e.s ont voté par référendum pour ou contre la révision du 8ème amendement de la constitution irlandaise. Cet amendement reconnaît le « droit à la vie de l'enfant à naître » à égalité avec le droit à la vie de la femme enceinte, et interdit ainsi l'avortement.

Aujourd'hui, les femmes irlandaises ne peuvent toujours pas choisir d'interrompre une grossesse non voulue! Cela les oblige à prendre le bateau ou l'avion pour aller avorter au Royaume Uni ou à avorter de façon clandestine en Irlande, à leurs risques et périls, notamment celui d'aller en prison !

En votant à 66 % pour la suppression de cet amendement, les Irlandais.e.s permettent enfin aux femmes de leur pays de disposer librement de leur corps. La mobilisation sans précédent de la société civile - citoyen.ne.s et personnalités irlandaises à côté du mouvement « Together for Yes », composé de plus de 70 organisations, groupes et communautés – montre à quel point cette mesure répond à une demande sociale forte.

Le « oui » l'ayant majoritairement emporté, c'est une étape décisive : l'Irlande pourrait désormais garantir à ses citoyennes, sans restriction, un droit à l'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse.

Dans un contexte européen et international de menaces pour les droits des femmes (Pologne, Italie, Amérique latine...) et face aux ultra-conservateur.rice.s, les associations réunies au sein du collectif « Avortement libre en Europe : Les Femmes Décident » soutiennent le combat pour la liberté des femmes, de toutes les femmes, à disposer de leurs corps.

L'avortement fait partie des droits humains fondamentaux. Nous devons obtenir la garantie d'un accès universel à ce droit pour toutes les femmes en Europe et dans le monde.

8- Les gendarmes n'ont pas la main verte mais rouge sang

Rassemblements dans toutes les villes pour Maxime et pour la suppression des grenades

Les mois d'avril et mai dernier, les expulsions sur les terres de la ZAD à Notre-Dame-Des-Landes signifiaient des milliers de gendarmes, des tirs tendus et des affrontements.

Mardi 22 mai, Maxime, un jeune de 21 ans étudiant à Lille, a eu la main littéralement arrachée par l'explosion d'une grenade, tirée par les forces de l'ordre.

Peu importe qu'elle soit lacrymogène, instantanée, assourdissante, à effet de souffle, à effet psychologique, à effet combiné, modulaire, offensive ou de désencerclement.

Peu importe le nom donné à cette grenade : une grenade est une grenade.

Et peu importe également ce que Maxime a fait pour que cette grenade lui

explose dans la main. Jamais cette grenade n'aurait dû être lancée, ni dans sa direction ni ailleurs, car nous ne sommes pas sur un terrain de guerre.

Il y a quatre ans, Rémi Fraisse mourrait à cause d'une grenade qui avait déjà emporté Vital Michalon 37 ans avant lui.

Cette grenade-là a été suspendue, mais l'État a jugé pertinent alors de sauver celle qui aujourd'hui a mutilé Maxime et d'autres avant lui.

Edouard W. a eu la main arrachée par une GLI F4 le 25 janvier 2001 à Lille lors d'une manifestation de pompiers.

Pascal V. a eu les orteils arrachés par une GLI F4 le 29 janvier 2009 à Saint-Nazaire lors d'une manifestation pour les retraites.

Mickaël C. a eu la main arrachée par une GLI F4 le 26 octobre 2013 à Pont de Buis lors d'une manifestation des bonnets rouges contre les bornes écotaxe.

Robin P. a eu une partie du pied arrachée par une GLI F4 le 15 août 2017 près de Bure lors d'une manifestation contre l'enfouissement de déchets nucléaires.

Il perpétue ainsi cette fameuse doctrine française du maintien de l'ordre, le "savoir-faire à la française" qui permet à la France de faire le commerce juteux de ses armes de mort dans le monde entier.

Mais nos champs, nos forêts, nos rues et nos quartiers ne sont pas des champs de tir.

Combien de visages déjà défigurés par les flashballs et autres grenades ?

Combien de traumatismes, combien d'éclats dans les chairs de nos proches, combien de peur, combien d'existences brisées ?

Nous refusons de voir nos vies suspendues à un fil parce que des marchands de mort se jouent de nos rêves d'un monde meilleur.

Nous refusons d'accepter ces logiques meurtrières qui voudraient justifier l'usage des armes contre des populations civiles, quelle que puisse être l'idée qu'on se fait de leurs intentions : dans absolument tous les cas que nous connaissons, les forces de l'ordre n'étaient pas en état de légitime défense.

Nous exigeons que soient retirées aux forces de l'ordre ces armes qui mutilent nos chairs et celles de nos enfants.

Nous associons notre tristesse et notre colère à la douleur de Maxime et nous appelons toutes celles et ceux que cette histoire ne laissent pas indifférent-es à se rassembler ce mercredi 30 mai 2018 à 18 heures, dans toutes les villes et lieux-dits où cela sera possible. De chaque rassemblement nous ferons passer une photo à Maxime. Celles et ceux qui le souhaitent sont invité-es à venir avec un gant de couleur rouge.

POUR MAXIME ET POUR LA SUSPENSION DÉFINITIVE DE TOUTES LES GRENADES EXPLOSIVES, RASSEMBLONS-NOUS !

Ville où des rassemblements sont déjà prévus : - Paris - Lille – Dijon- **Gap ?**

Premiers signataires : Les ami.e.s de Maxime, Les parents et la soeur de Rémi Fraisse, Les frères de Vital Michallon, Collectif Désarmons-les !, Assemblée des blessé-es, Collectif du 22 mai, Collectif Vies volées, Le CRIME (Collectif anti-repression de Lille), Collectif Face aux Armes de la Police, Collectif de l'ambulance partisane, Comité Vérité et Justice pour Adama, Robin P., mutilé au pied par une grenade GLI F4 à Bure le 15 août 2017, Elsa, mutilée à la main par une grenade de désencerclement à la ZAD du Testet le 7 octobre 2014, Geoffrey, mutilé au visage à Montreuil le 14 octobre 2010 (blocus pour les retraites), Laurent, mutilé à l'oeil par une grenade de désencerclement à Paris le 15 septembre 2016 (manifestation Loi Travail), Florent dit "Casti", mutilé à l'oeil par un tir de Flashball à Montpellier le 21 septembre 2012 (match de football), Pierre, mutilé à l'oeil par un tir de lanceur de balle de défense à Nantes le 27 novembre 2007 (manifestation contre la LRU)



9-Humour ???

Ce camarade de SUD Rail a fabriqué une tireuse à bière pour que les manif soient plus conviviales. Doit-on encore argumenter pour la convergence des luttes et pour un mouvement de grève générale illimitées. Le lien vers la vidéo

<https://youtu.be/qZb9Zat7T58>

